

# **COVID-19**

## Prévision des mesures à mettre en place pour l'édition 2022 du GRP en date du 07 janvier 2022

\*\_\*\*

### **PREAMBULE :**

Ce complément au règlement de la course est rédigé en se basant sur une situation équivalente à celle de l'été 2021 et il sera adapté en fonction de l'évolution de la situation COVID et en fonction des exigences sanitaires imposées par la Préfecture.

### **REGLES QUI SERONT APPLIQUEES DURANT TOUTE LA DUREE DE L'EVENEMENT**

- ◆ Des bénévoles seront présents pour rappeler à tous les règles sanitaires.
- ◆ Des circuits à sens unique seront fléchés pour chaque zone.
- ◆ Le masque sera obligatoire pour tous : coureurs, accompagnants et bénévoles dans les espaces fermés et les zones à forte densité (espace exposants, centre village Vielle-Aure, etc).
- ◆ Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés.
- ◆ Les chefs de poste seront habilités à mettre un coureur hors course s'il ne respecte pas les règles de sécurité.

### **RETRAIT DES DOSSARDS**

Les dossards seront remis sur place aux coureurs. Un contrôle du Pass sanitaire sera effectué à l'entrée du chapiteau.

Pour toute question : [contact@grandraidpyrenees.com](mailto:contact@grandraidpyrenees.com)

### **DOTATIONS COUREURS**

Au vu du manque de visibilité actuel sur l'évolution de la situation, nous nous orientons vers une modification de la dotation habituellement attribuée à chaque participant. Nous vous préciserons les modalités d'attribution et de récupération.

### **DÉPARTS**

Le port du masque sera obligatoire dans la **Zone d'attente** avant le départ, dans la **Zone d'arrivée** en fin de course et dans toutes les **Zones de ravitaillement en intérieurs**.

**A défaut le coureur sera disqualifié sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.**

En fonction des directives préfectorales, les départs des courses pourront être aménagés, par exemple : départs contre la montre, par vagues, etc.

Dans ce cas, les barrières horaires seront aménagées. Les coureurs devront se plier aux exigences sanitaires prescrites par les autorités préfectorales.

## RAVITAILLEMENTS

Le nombre de ravitaillements et leur nature pourront évoluer en fonction de notre capacité à les organiser dans le respect des règles sanitaires.

A son entrée dans la zone de ravitaillement en intérieur le coureur devra porter son masque jusqu'à sa sortie, se nettoyer les mains au gel hydroalcoolique fourni et respecter les règles de distanciation physique.

Aucun accompagnateur ne sera autorisé à entrer dans la zone de ravitaillement (y compris dans les bases vie).

Pour éviter les risques sanitaires et le gaspillage, le ravitaillement sera remis sur demande du coureur par un bénévole qui le servira directement dans un contenant dédié ou dans son écocup avec respect de la distanciation physique. Des poubelles seront mises à disposition pour les contenants avec obligation de les y déposer après usage.

Les coureurs devront prévoir en conséquence leur "réserve de vivres de course". Les ravitaillements autre qu'en eau ne devront faire l'objet d'aucune manipulation de la part des coureurs. Le service sera assuré par les bénévoles de l'organisation qui rempliront les contenants individuels éco tasse.

Dans les "bases vie" et les ravitaillements équipés de lits, le coureur désirant se reposer sur un lit devra utiliser une alèse jetable fournie par l'organisation. A charge pour lui de le déposer dans la poubelle dédiée après usage. Le coureur désirant une couverture ou un duvet devra le prévoir dans son sac de "base vie".

Les lits seront positionnés dans le respect des distances préconisées.

## ABANDON

En cas d'abandon, le coureur devra monter dans le bus de rapatriement avec le masque et le garder pendant toute la durée du transport.

## ASSISTANCE

Il ne sera admis qu'un seul **accompagnateur** dans les **zones d'assistance personnalisée** (50m autour de la **zone de ravitaillement**) et il ne pourra en aucun cas pénétrer dans les **zones de ravitaillement**.

L'accompagnateur devra :

- Porter obligatoirement un masque et avoir avec lui son propre gel hydroalcoolique qu'il devra utiliser avant d'assurer le ravitaillement de son coureur.
- Avoir les produits de ravitaillement de son coureur dans un sac jusqu'au moment de les lui donner.
- Remporter ce sac en sortant des **zones d'assistance personnalisée** avec tous ses déchets car il n'y aura pas de poubelle à disposition

## **ARRIVÉE**

Le port du masque sera de nouveau obligatoire pour tous les participants une fois la ligne d'arrivée franchie, autant dans la **Zone arrivée** (remise de la dotation finisher, collation d'arrivée, contrôle anti-dopage, interview) que dans la **Zone matérialisée** (récupération des sacs « base vie »).

Les soins d'ostéopathie, de kiné et de podologues ne seront maintenus que si les contraintes du moment le permettent. Il en sera de même pour les douches à l'arrivée.

Les coureurs devront impérativement utiliser le gel mis à leur disposition pour respecter le protocole d'utilisation des sanitaires

## **PUBLIC et ACCOMPAGNATEURS**

L'accès aux **Zones “ départ” et “arrivée”** sera interdit au public.

Le public devra porter un masque et respecter les règles de distanciation physique selon les consignes générales en vigueur.

## **REMISE DES RECOMPENSES**

Comme imposé par le protocole FFA, seuls les 5 premiers au scratch Hommes et Femmes de chaque distance seront récompensés. Ils devront se rendre sur le podium avec leur masque et utiliser le gel hydroalcoolique mis à leur disposition, aussi bien avant de recevoir leur récompense qu'en redescendant du podium.

## **MODALITES SPECIFIQUES DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION**

Dans le cas de l'annulation de la course par décision Préfectorale, les modalités de remboursement seront indiquées sur le site web du Grand Raid des Pyrénées (selon les termes indiqués dans le paragraphe dédié du règlement de la course).

<https://www.grandraidpyrenees.com/fr/>

et sur les réseaux sociaux.

En cas d'annulation, chaque coureur inscrit sera informé individuellement.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*